

Communiqué

Le 13 octobre 1995

N° 189

LE CANADA FÉLICITE LE PEUPLE HAÏTIEN À L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DU RETOUR DU PRÉSIDENT ARISTIDE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que son secrétaire parlementaire, M. Jesse Flis, assistera, le 15 octobre en Haïti, à la cérémonie célébrant le premier anniversaire du retour du président Jean-Bertrand Aristide. Le président Jean-Bertrand Aristide est retourné en Haïti le 15 octobre 1994, après plus de trois ans d'exil.

« Le retour du président Aristide a marqué le rétablissement du régime constitutionnel et de la démocratie en Haïti. Il a permis de mettre fin aux violations massives des droits de la personne, d'entamer la relance de l'économie haïtienne, et a ouvert la voie aux élections législatives. En bref, il a redonné aux Haïtiens le droit à l'espoir », a déclaré M. Ouellet.

Le Ministre a ajouté qu'il était particulièrement fier du travail accompli en Haïti par les quelques 600 militaires et policiers canadiens oeuvrant au sein de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) qui est chargée d'assurer la sécurité publique au cours de la période de transition actuelle. « Nos policiers et nos militaires font honneur à tous les Canadiens; ils ont su mériter le respect de la population haïtienne par leur dévouement et leur professionnalisme. »

Le Canada a été le premier pays à rétablir son programme d'aide bilatérale à la suite du retour du président Aristide, afin d'appuyer les efforts de reconstruction d'Haïti. En plus de répondre aux besoins humanitaires fondamentaux, l'aide canadienne appuie des projets de renforcement du gouvernement et de la société civile comme la réforme du système judiciaire et la formation de la nouvelle police nationale.



Le Canada a soutenu vigoureusement les efforts des Nations Unies et de l'Organisation des États américains visant à permettre le retour du président Aristide en Haïti; il est l'un des pays qui fournit le plus de personnel à la MINUHA.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874